



AVIS DE CONCOURS 2026

Filière sapeurs-pompiers professionnels
Catégorie A (Femme/Homme)
(Arrêté d'ouverture n° 2025-78 du 08 juillet 2025)

Les Centres départementaux ou interdépartementaux de gestion co-organisent
pour l'ensemble du territoire national

UN CONCOURS DE CADRE DE SANTÉ DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE ORALE	NOMBRE DE POSTES OUVERTS
Concours externe Ouvert aux candidats justifiant, au 1 ^{er} janvier de l'année du concours, de l'exercice d'une activité professionnelle d'infirmier pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein et titulaires des diplômes, titres ou autorisation requis pour exercer la profession d'infirmier et du diplôme de cadre de santé, ou de qualifications reconnues comme équivalentes dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié. La demande d'équivalence est à effectuer auprès du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne en même temps que les formalités d'inscription.	À compter du Lundi 9 mars 2026 Au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne à Lieusaint	5
Concours interne Ouvert aux fonctionnaires, militaires et agents contractuels, comptant, au 1 ^{er} janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services publics en qualité d'infirmier et ayant validé la formation d'intégration de l'infirmier de sapeurs-pompiers professionnels et la formation de professionnalisation de l'infirmier de groupement de sapeurs-pompiers professionnels ou ayant suivi des formations reconnues équivalentes par la commission mentionnée à l'article 10-2 du décret du 25 septembre 1990.		17

La période de préinscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du 9 septembre au 15 octobre 2025 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg77.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAIN Cedex.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 23 octobre 2025.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmis via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette même date.

La Présidente du Centre départemental de
gestion de Seine-et-Marne
Maire d'Arville

Anne THIBAUT
Officier de l'ordre national du Mérite